Emballages plastique : tous consignés pour la bonne cause

C'est le point de vue, à l'échelon local seulement, défendu par Serge Orru, fondateur et organisateur 22 ans durant du Fesival du vent de Calvi. Toutefois, la mise en place d'un tel système suppose une large concertation

Le gouvernement a annoncé le 19 juin un système de consigne des bouteilles en plastique.

À peine lancée, la mesure suscite de vifs débats. Serge Orru, fondateur et organisateur du Festival du vent de Calvi de 1992 à 2013, ancien directeur général du WWF France, aujourd'hui conseiller en charge du développement durable à la mairie de Paris, avait pris les devants en 2018. À quelques différences notables près toutefois.

L'initiative prend la forme d'un un appel *"pour la consigne des bouteilles plastique"*. La logique prônée fait référence à la Corse seulement. Parce que, de ce point de vue, Serge Orru est convaincu de la nécessité d'établir une distinction entre le Continent et les îles, qu'il s'agisse de la Corse, de la Martinique, de la Guadeloupe ou de la Réunion.

À l'époque, il a le sentiment que ses arguments passent inaperçus. *"Ce texte n'avait guère suscité de réactions"*, commente-t-il.

Quelques mois plus tard, le moment est venu de revoir le premier message. *"Je suis convaincu à présent que sur ces territoires, ce ne sont pas que les bouteilles en plastique en PET mais tous les emballages en plastique qui pourraient être consignés. Mais il est primordial que l'ensemble des opérateurs se retrouvent dans cette approche."*

"Un large consensus"

En conséquence, la perspective se rattache, selon lui, à la *"création, sous l'égide du conseil exécutif de Corse, d'une commission réunissant l'ensemble des acteurs concernés afin de rendre des décisions sur tous les emballages, de la bouteille d'eau minérale au flacon de shampoing. Il est important de respecter chaque intervenant, les investissements qu'il a réalisés, et de dégager un large consensus pour que le système fonctionne. Il doit y avoir une véritable concertation sur le sujet"*, insiste-t-il.

Car l'enjeu majeur est d'endiguer la pollution des sols et des eaux par le plastique. *"Tout ce qui est plastique est nocif pour la Méditerranée. C'est pourquoi on ne veut plus en voir. Et pour que cela ne soit plus le cas, il faut en collecter davantage. De ce point de vue, la consigne pourrait jouer un rôle incitatif, surtout si une partie de celle-ci était reversée au profit d'une association solidaire qui aide les malades et les familles par exemple. Qui dès lors pourrait supporter un emballage à l'abandon?"*, explique-t-il.

En revanche, il est une méthode à proscrire. *"Nous ne pouvons surtout pas l'enfouir. Nous n'allons pas laisser du plastique sous terre à nos enfants."* Dans cette construction, le travail de recyclage, qui *"pourrait se faire sur place et générer des emplois"*, occupera une place prépondérante. Au-delà, l'exigence écologique est, une fois de plus, de *"passer du jetable au durable"*. Y compris au moment de boire un verre à la terrasse d'un établissement de plage et ailleurs. *"Nous ne pouvons plus accepter les pailles en plastiques qui ne servent à rien, si ce n'est à voltiger dans l'air et à finir à la mer"*, s'insurge Serge Orru.

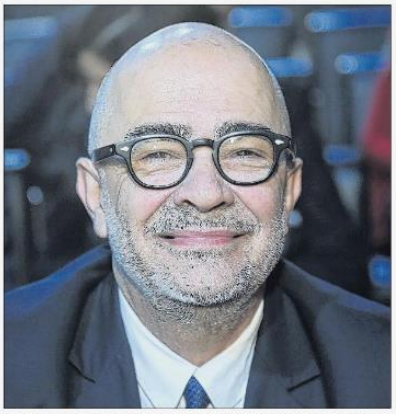

Le fondateur et organisateur du Festival du vent de Calvi, Serge Orru, lance un appel en faveur de la consigne des bouteilles plastique pour lutter contre la pollution. /DOCUMENT CORSE-MATIN

Dans la foulée, il fait volontiers référence à l'opération innovante "Halte aux sacs plastique" portée en 1999 par Festiventu , soutenue par Hubert Reeves. *"La collectivité de Corse, avec les grandes enseignes, décida en mars 2003 d'organiser un référendum sur ce thème. Dix-sept mille insulaires se prononcèrent en faveur de sacs réutilisables. Le 1er août 2003, la grande distribution, à travers l'île, mit un terme à la distribution des sacs plastique dans ses magasins. La tendance se propagera sur le Continent"*, rappelle-t-il. La Corse a ouvert une voie.

En 2016, la loi interdit la distribution de sacs en plastique à usage unique aux caisses des grandes surfaces.

VÉRONIQUE EMMANUELLI